

OMSEP de Saint-Paul

165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

L'ÉQUIPE DE L'OMSEP DE SAINT-PAUL





Le statut d'association loi 1901 et l'autonomie dans le choix de nos orientations nous permettent d'être force de propositions et de développer des projets innovants en phase avec les réalités sociales et sportives du tissu associatif du territoire. Pour rappel les membres de droit n'ont qu'une voix consultative au sein du Comité Directeur. En tant que Point d'Appui à la Vie Associative et Point d'Appui au Numérique Associatif (PAVA - PANA) labellisé par l'Etat à La Réunion, nous avons pour mission **d'accueillir**, **d'informer**, **de former et d'accompagner** les structures associatives dans la mise en oeuvre de leurs actions non seulement sur le térritoire de Saint-Paul mais sur toutes les communes du T.C.O (Port, Possession, Trois-Bassins, Saint-Leu).

NOS AIDES ET SERVICES AUX ADHÉRENTS

Qui contacter?

Kévin ROUDIC, logistique@oms-saintpaul.re 0692 46 61 98

Le prêt de Matériel.

Nous mettons gratuitement notre Matériel à la disposition de nos adhérents pour l'organisation de leurs manifestations sportives et associatives. Nous disposons de chapiteaux, de tables, de bancs, de chaises, d'une sono, d'un vidépprojecteur, défibrilateur, civière et autres

Modalités de mise en oeuvre

Sur Réservation:

Matériel à récupérer et à ramener à l'OMSEP. Caution obligatoire rendue lorsque le matériel est ramené à l'Office.

L'Eco-Fourgon.

Ce fourgon est mis à la disposition de nos adhérents pour l'organisation de manifestations hors infrastructures. Il est entièrement aménagé et comprend du matériel (chapiteaux, tables, bancs, défibrillateur, poubelles, ordinateur, imprimante, frigidaire etc...) ainsi qu'un espace bureautique. Il est équipé de panneaux solaires permettant de délivrer du courant électrique pour l'alimentation d'appareils informatiques.

Modalités de mise en oeuvre

Sur demande via un formulaire type.

Fourgon géré et conduit uniquement par un salarié ou un membre de l'OMSEP.

Conditions strictes.

Caution obligatoire rendue lorsque le fourgon rentre à l'OMSEP.

La dotation de coupes.

Nous offrons un minimum de 6 coupes par an et par adhérent.

Modalités de mise en oeuvre

Sur demande via un formulaire type.

Les aides aux déplacements aériens.

Pour permettre aux sportifs, accompagnateurs et/ ou arbitres de participer aux différentes compétitions internationales et/nationales pour lesquelles ils ont été sélectionnés par leurs Fédérations Nationales de rattachement, nous prenons en charge une partie du billet d'avion à destination de la métropole.

Modalités de mise en oeuvre

Sur demande via un dossier type.

Conditions d'attributions strictes via un cahier des

charges et une commission d'instruction des dossiers avec une validation par le comité directeur

Les aides à la communication.

Nous proposons à nos adhérents différents services pour la valorisation de leurs actions associatives :

- le partage d'informations sur nos canaux de communication;
- l'aide à la création d'un visuel de communication (ex: une affiche, un flyer, retouche logo) ;
- un accompagnement spécifique pour le développement de sa stratégie de communication

Modalités de mise en oeuvre

Sur demande via un formulaire type. Conditions strictes afin de satisfaire toutes les demandes, le nombre d'aides est plafonné à 3 par association.

NOS PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT ET FORMATIONS

Qui contacter?

Mathilde GENCE pava.pana@oms-saintpaul.re 0692 61 23 32

Sébastien GUILTAT sguiltat@oms-saintpaul.re 0692 46 61 98

Kévin ROUDIC logistique@oms-saintpaul.re 0692 46 61 98

Le Point d'Appui à la Vie Associative.

Nos locaux sont ouverts toute l'année à l'ensemble de nos adhérents. Point d'information et d'orientation nous mettons gratuitement à disposi- met d'avoir des membres et éducateurs formés tion une base documentaire (revues mensuelles et aux premiers secours au sein des associations livres spécialisés) ainsi qu'un poste de travail com- adhérentes. prenant un ordinateur et une connexion internet.

Modalités de mise en oeuvre

Sur réservation via un formulaire type. Conditions strictes : réglement concernant le respect du matériel, du personnel et des consignes données.

Nous proposons un accompagnement spécifique à destination des dirigeants bénévoles et des porteurs de projets:

.....

- information générale sur la gestion associative;
- assistance et conseils sur les statuts :
- accompagnement et appui dans la mise en place du projet associatif:
- assistance pour monter des dossiers de financements et de demandes de subventions ;
- accompagnement et un appui dans le développement de projets sportifs et/ou d'utilité sociale.

Modalités de mise en oeuvre

Sur RDV: tous les mercredis ou en soirée après les heures de fermeture de de l'Office.

La formation PSC 1.

Cette formation permet d'apprendre à réagir face à des situations de la vie quotidienne. Elle per-

Modalités de mise en oeuvre

Sur inscription | 25 euros/personne.

- 4 sessions par an
- Formations PSC 1 supplémentaires proposées en fonction des besoins exprimés par les associations.

La formation "Gestion Associative".

La formation Gestion Associative s'organise autour de 3 blocs de compétences permettant de compléter et de renforcer ses connaissances dans la gestion associative. Chaque bloc associe théorie et cas pratiques avec comme fil conducteur la réponse à un appel à projet.

Modalités de mise en oeuvre

Sur inscription | devis sur demande. (session organisée en fonction du nombre de demande)

L'OMS SOCIAL LAB.

Premier incubateur du genre à la Réunion, l'OMS SOCIAL LAB a pour mission de favoriser la réussite de projets à fort impact social sur le Territoire de la Côte Ouest. En intégrant ce programme, les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront pendant 7 mois du soutien de consultants experts et tuteurs pour structurer leur projet.

Modalités de mise en oeuvre

Sur dossier de candidatures type. (1 à 2 appels à candidatures par an)

LA MAISON SPORT SANTÉ

Qui contacter?

Antoine DAMOUR Bruno TURPIN

admour@oms-saintpaul.re bturpin@oms-saintpaul.re

0692 63 55 18 0262 34 69 30

Le programme "Sport sur Ordonnance".

Le « Sport Sur Ordonnance » est le principal pilier de notre Maison Sport-Santé. Il fonctionne grâce à un travail partenarial entre médecins, établissements de santé, opérateurs Sport Santé et nos EAPA. Chaque année, nous lançons un appel à candidatures à destination des structures sportives du territoire afin d'intégrer ce dispositif après validation par la DRAJES/ARS des séances proposées.

Modalités de mise en oeuvre

Sur dossier de candidatures type.

Cahier des charges strict.

(1 appel à candidatures par an - oct/nov)

La borne "Rod ton Sport".

Deuxième pilier de la Maison Sport Santé, ces liens inter-acteurs proposent :

- une cartographie des activités sportives pratiquées sur la commune en fonction des niveaux de pratiques (loisirs, compétitions, Sport Santé Bien Etre)
- un cadre de qualité et de sécurité pour l'Offre Sport Santé et Sport Sur Ordonnance.

Modalités de mise en oeuvre

Vous souhaiter vous referencer? rendez-vous sur : https://oms-saintpaul.re/rod-ton-sport/zones-dactivites/

La formation Sport Santé Bien-Être 1.

L'enjeu de ce premier niveau de formation est de permettre aux futurs intervenants de compléter leur formation initiale et d'acquérir la culture du Sport Santé. Elle permet d'accéder à la labellisation régionale de ses créneaux Sport Santé.

Modalités de mise en oeuvre

Sur inscription | devis sur demande. Conditions d'inscriptions strictes. (session organisée en fonction du nombre de demandes mais limitée à un maximum de 12 personnes).

La formation Sport Santé Bien-Être 2.

Ce deuxième niveau de formation doit permettre aux futurs intervenants de devenir des référents en matière de Sport Santé sur Ordonnance. Elle permet d'accéder à la labellisation régionale de ses créneaux Sport Santé sur Ordonnance.

Modalités de mise en oeuvre

Sur inscription | devis sur demande. Conditions d'inscriptions strictes. (session organisée en fonction du nombre de demandes mais limitée à un maximum de 12 personnes).

LES ÉVÉNEMENTS ET LES DATES CLÉS

Qui contacter?

Kévin ROUDIC kroudic@oms-saintpaul.re 0692 46 61 98

Les Trophées de Saint-Paul

Nos associations sportives adhérentes sont sollicités pour proposer une liste de sportifs, de dirigeants, d'encadrants, de juges/arbitres, qui ont obtenu des résultats ou qui ont eu un comportement exemplaire au cours de leur engagement sportif avec aval de la Ligue ou du Comité de rattachement.

Modalités de mise en oeuvre

Sur dossier de candidatures type.
Cahier des charges strict.
(1 appel à candidatures par an - fev/mars)
Etude des dossiers par une commission Evenementiel

Jour de Sport Santé

Cette grande journée sportive et conviviale permet à nos associations adhérentes de promouvoir leurs actions auprès du public et de faire "le plein" de licenciés.

Modalités de mise en oeuvre

Sur inscription. Conditions strictes liées aux secteurs géographie et structures sportives utilisées.

La Marche Sport Santé Bien-Être

Cet événement a pour objectif de mettre à l'honneur les saint-paulois bénéficiaires de nos dispositifs Sport Santé Bien-Être. L'idée étant de pouvoir proposer aux participants un moment de partage sportif et convivial le temps d'une matinée avec ateliers alimentaires, sophrologie, massages / Bien Etre.

Modalités de mise en oeuvre

Réservé aux bénéficiares et partenaires de la Maison Sport Santé.

.....

JANVIER 2023

Ouverture des adhésions à l'OMSEP

21 AVRIL 2023

Trophées de Saint-Paul

AVRIL/MAI 2023

Assemblée Générale Ordinaire Elective

.....

27 AOÛT 2023

Jour de Sport Santé

DECEMBRE 2023

Marche Sport Santé Bien-Être

19 DECEMBRE 2023

Fermeture annuelle

NOTRE MISSION D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION

Qui contacter?

Sébastie GUILTAT sguiltat@oms-saintpaul.re 0693 77 85 55

Le Projet Sportif Territorial - PST.

Dans la continuité du diagnostic, nous souhaitons proposer des temps d'échanges avec et entre l'ensemble des acteurs et associations accompagnés par l'Office sur des thématiques spécifiques et partagées.

Ces échanges devraient nous permettre de construire un Projet Sportif Territorial 2024/27 en adéquation avec les réalités du territoire.

Modalités de mise en oeuvre

Tout au long de l'année.

Le label "Eco-Club".

A travers ce label, nous souhaitons engager les associations adhérentes à s'inscrire dans une logique de développement durable tant dans le cadre de leur pratique quotidienne que lors de l'organisation des manifestations.

Notre ambition en 2023 sera de le rendre totalement opérationnelle et d'impliquer un maximum d'association dans la démarche.

Modalités de mise en oeuvre

Conditions d'attribution du label basées sur des critères d'engagements stricts et une évaluation annuelle.

NOUS CONTACTER

165 boulevard du front de mer - 97460 Saint-Paul

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00 et le vendredi de 8h00 à 11h00

contact@oms-saintpaul.re | 0262 45 91 96 | www.oms-saintpaul.re

























